



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)



Mardi 3 octobre 2017

## Safran Engineering Services reste dans le Groupe mais les salariés le paient cash !

Le sort des 1800 salariés de SAFRAN ENGINEERING SERVICES (SES) a été décidé juste avant les congés d'été. Bien peu de choses ont été écrites à ce sujet depuis cette date charnière du 26 juillet 2017, jour où 5 accords ont été signés par les trois organisations syndicales représentatives au sein de SES.

### Le contexte

Fin 2016 / début 2017, la direction générale de SAFRAN évoque clairement son intention de se séparer en tout ou partie de SES auprès des représentants syndicaux du Groupe SAFRAN (CGT, CFE/CGC et FO). SES n'est pas assez rentable même si elle est déjà un bureau d'études à bas coûts de SAFRAN.

Au printemps 2017, les choses se précisent avec le scénario prédominant de la vente à une société d'engineering Low Cost.

### La suite de l'histoire

Plongés dans l'inquiétude, les salariés de SES, dont certains d'entre eux (une cinquantaine) sont sous-traitants sur site au Haillan pour ArianeGroup, interpellent leurs organisations syndicales. Ils veulent rester dans SAFRAN et que la direction générale assume ses responsabilités. Des solutions évidentes existent avec par exemple un plan pluriannuel pour s'adapter aux évolutions de l'entreprise. Le Groupe SAFRAN est dans une excellente santé financière, fort de 55 000 salariés, avec un panel d'activités lui permettant de traiter socialement l'évolution de SES.

La colère des salariés se manifeste de plus en plus et des actions médiatiques se préparent pour alerter l'opinion publique sur le comportement du Groupe Safran.

Mais parallèlement, la direction commence à négocier avec les syndicats CGT, CFE/CGC et FO. Négocier quoi ? Les salariés le découvriront par la suite.

Au plus fort de la tempête, au mois de juin, une pétition circule demandant le maintien des salariés SES dans SAFRAN.

Face à une telle situation et les risques évidents, les organisations syndicales représentatives dans SAFRAN auraient dû faire jouer la solidarité en proposant des actions fortes dans toutes les entreprises du Groupe SAFRAN. Mais rien de tout ça.

Début juillet, les représentants syndicaux CGT, CFE/CGC et FO annoncent aux salariés . . . que des accords sont finalisés et ouverts à signature pour que SEnS reste dans SAFRAN.

En cas d'absence de signature, ce serait la vente et la sortie du Groupe !

Une consultation des salariés est lancée par les trois organisations syndicales. Mais ces OS précisent qu'elles sont décidées à signer. Pour les salariés SES travaillant au Haillan, la consultation se fera à main levée, les POUR à droite, les Contre à Gauche . . .

## **Rester dans SAFRAN mais ...**

Les 6 accords suivants ont été signés par CGT, CFE/CG, FO et le texte de chacun de ces 6 accords commence par un préambule . . .

*« La Direction et les Organisations syndicales se sont réunies pour trouver des solutions durables de nature à répondre aux enjeux des sites français de Safran Engineering Services SAS (SES France), en particulier :*

- *Une nécessaire adaptation à l'évolution du marché de l'aéronautique et en particulier à la baisse de charge qui est amenée à se prolonger sur les quatre prochaines années.*
- *Une amélioration de la compétitivité de SES*
- *Un positionnement dans les meilleurs standards du marché des projets d'ingénierie et de prestations de services (Assistance Technique, Unité d'œuvre ou Work Package) pour conserver ses parts de marché vis-à-vis des donneurs d'ordre actuels internes et externes et pour permettre d'accéder à des clients/segments additionnels à plus forte valeur ajoutée, principalement sur les marchés de l'aéronautique et de la défense. »*

### ➤ Accord d'adaptation et de performance

**C'est en fait un accord pour pousser dehors les salariés** avec par exemple une mesure inscrite dans l'article 3.4 dite « prime incitative au départ volontaire de l'entreprise » (salariés de Toulouse) de 9000€.

Il y a également une mesure pour les « séniors » avec du temps partiel aidé.

Mais l'accord ne dit pas que la direction affiche au final autour de 250 postes en trop, soit près de 15% de l'effectif.

### ➤ Avenant à l'accord sur la réduction du temps de travail signé le 15 avril 2011

Cet avenant conduit en moyenne à **une perte de 4 jours de RTT . . .**

### ➤ Accord d'intéressement Safran Engineering Services SAS France de 2019 à 2021

Cet accord entrainera dans les conditions économiques actuelles à **une diminution de l'ordre de 1500€ d'intéressement . . .**

### ➤ Accord NAO 2018 et Accord NAO 2019

**Pas d'augmentation de salaire.** La direction ne s'interdit pas d'accorder des mesures individuelles (promotion, mobilité) de manière unilatérale . . .

### ➤ Accord NAO 2020

**1% d'augmentation de salaire** (uniforme). La direction ne s'interdit pas d'accorder des mesures individuelles (promotion, mobilité) de manière unilatérale . . .

Les salariés perdent également la participation du Groupe SAFRAN à la cotisation retraite complémentaire AXA+.

**Quand un groupe comme SAFRAN, avec une santé économique incroyable, commence à pratiquer une telle politique sociale, cela mériterait de tout mettre en œuvre pour essayer réellement de l'en empêcher. Ne rien faire franchement et signer des reculs sociaux, en s'appuyant sur la peur, augure des temps difficiles pour les salariés.**